COMMUNIQUÉ DE PRESSE 17 FÉVRIER 2021

DOIT-ON ÊTRE FOU POUR JOUER COLLECTIF ?

La députée Cathy Racon-Bouzon dépose une proposition de loi pour soutenir les dynamiques collaboratives et lance le site www.jouer-collectif.fr !

S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE...

COworking,
COvoiturage,
COliving,
COopératives,
COcréation,
COproduction,
COdirection,
COéquipier,
COdesign,
COordination,
intelligence **CO**llective,
COmmuns...

La **coopération infuse** de nombreux domaines de notre vie. Cela répond à une nécessité de trouver des **réponses plus agiles, adaptées et efficaces** à des problématiques communes et complexes en opérant collectivement.

La France s'engage de plus en plus dans le **mouvement du "Collective Impact"**, une façon de **penser et de faire autrement** qui incite les acteurs locaux à construire un diagnostic territorial partagé, puis à établir un plan d'action et des indicateurs d'impact communs. Ainsi, pouvoirs publics, entreprises et associations **travaillent ensemble**, sans pour autant perdre leur indépendance : c'est dans cette dynamique qu'il faut poursuivre !

Ces dynamiques collaboratives ne sont pas nées de la crise, elles n'ont fait que se multiplier en réponse aux **nouveaux défis sociaux et environnementaux** auxquels nous faisons face. L'Agenda 2030, et notamment l'**Objectif Développement Durable n°17**, préconisent de pousser le **décloisonnement et la logique partenariale** comme clé de résolution des problèmes globaux.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

... OUI MAIS COMMENT ?

New!

AVEC UNE LOI,
INNOVANTE DANS SA CONCEPTION MÊME !

Au terme d'une mission ministérielle, la députée **Cathy Racon-Bouzon et Charles-Benoit Heidsieck**, Président-Fondateur du Rameau, ont décidé de défendre l'urgente nécessité de **sécuriser, légitimer et faciliter les coopérations** entre associations, entreprises et pouvoirs publics et ainsi encourager toutes les parties prenantes à **se lancer sans réserve** dans ces aventures collectives, enrichissantes pour les acteurs et impactantes pour les bénéficiaires.

La proposition de loi qui a été déposée cette semaine à l'Assemblée Nationale découle d'un **long travail de repérage des besoins** ainsi que d'un **dialogue avec des acteurs de terrain**, qui ont par ailleurs cosigné la **tribune "Associations, entreprises et collectivités : Allions nos forces pour l'intérêt général"** publiée le 13 février 2021 dans le JDD.

La construction de la loi est en elle-même exemplaire puisqu'elle **prouve que la culture du "faire ensemble"** peut infuser partout, et pour le meilleur. La sensibilisation et l'éducation au **réflexe de la coopération** plutôt que la compétition doit être notre cheval de bataille.

Cette loi a été pensée comme un **outil au service des acteurs,** pour faciliter leurs démarches et leur reconnaître un droit à l'alliance, qui est à la fois un **droit à questionner l'existant, à expérimenter, à imaginer des partenariats fous, à innover, à hacker, en somme à un droit à réinventer !**

ALORS,
ON VOUS EMBARQUE ?

Plus qu'une loi, "Jouer collectif", c'est un **mouvement** qui réunit déjà des **fous alliés engagés sur les territoires** et souhaite embarquer et prouver l'utilité et la nécessité de collaborer, de mutualiser les forces, de concerter toutes les parties-prenantes et d'**imaginer ensemble** des réponses alternatives aux défis contemporains.

→ N'attendez pas pour **faire un tour sur notre plateforme Jouer-collectif.fr** pour rejoindre le mouvement et écouter des **témoignages inspirants** d'acteurs qui racontent leur aventure d'alliance inédite.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous à notre **WebCafé qui aura lieu le 04 mars à 9h !**

En présence des deux rapporteurs et des nombreux ambassadeurs à l'origine de cette proposition de loi.

Participer à la réunion Zoom
https://us02web.zoom.us/j/89396685084
ID de réunion : 893 9668 5084

On vous y attend nombreux !

Contact presse :
Fanny Diadema
cathy@racon-bouzon.fr
06 19 88 25 52

www.jouer-collectif.fr